



Bonjour à toutes et à tous,

Les perturbations climatiques de ces derniers temps et la crise dans le monde agricole en France font apparaître la nécessité de remettre sur le métier la construction d'une société mieux adaptée aux équilibres naturels de notre planète. Il y a urgence !

Répondre aux urgences du moment des sinistrés des inondations et en même temps répondre aux besoins de l'Avenir pour que cela ne se reproduise pas ou, en tous les cas, le moins possible.

Répondre aux attentes des professionnels du monde de la production alimentaire et en même temps continuer à améliorer les critères environnementaux pour ne pas détruire notre terre nourricière. L'ARDD reprend ici les propositions de Fondation pour la Nature et l'Homme.

Ces questions font parties des travaux des Acteurs Régionaux du Développement Durable au travers de leurs activités d'études et de communication.

Dans ce numéro 02 2024 de la Lettre Info ARDD, nous mettons à l'honneur notre nouveau membre du Comité d'Honneur : Bertrand Zuideau.

Nous mettons également à l'honneur les « Bureaux du Cœur » pour leurs apports aux personnes en précarité.

Nous vous proposons nos rubriques habituelles : C'est à lire (articles, notes de lecture, ...) – C'est à écouter en podcast – C'est à voir en vidéo – Le calendrier retenu pour le mois de février – les formations – le point juridique du Mois – Les Bons à savoir et le Chiffre du Mois.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

Bien amicalement

Alain Dubois
Président des Acteurs Régionaux du Développement Durable
www.ardd.eu



La priorité, c'est aussi et surtout l'avenir donné aux sinistrés et à la population

La priorité, c'est l'avenir que l'on donne aux sinistrés et à la population. Il y a le quotidien à gérer en urgence, certes, et il y a les caps à donner pour la suite.

Car même si la dimension d'évacuation des eaux est, aujourd'hui, dimensionnée pour répondre à des aléas pluvieux que nous avons connus jusqu'ici, certains élus se contentent de limiter les causes des inondations aux seuls problèmes de curage de fossés et de gestion des watergangs, voire de canaux. Pourtant, cela ne suffira pas même s'il est vrai que l'Etat, les régions, les départements, les communautés de communes, les syndicats de gestion vont devoir revoir les politiques traditionnelles pour permettre une adaptation suffisante.

La priorité, c'est d'ores et déjà prendre en compte les dimensions grandissantes des changements climatiques et d'en mesurer les impératifs qui s'imposent désormais à nous.

Comme le dit le sociologue Jean Viard : « si tout le monde ne se dit pas : je suis responsable, on ne va pas y arriver »

Les coups de godets, les accusations, les coups de gueule ou encore le bon sens populaire des uns et des autres ne suffiront pas à résoudre des phénomènes exceptionnels qui vont, malheureusement, devenir monnaie courante. Les inondations de novembre et de janvier nous montrent à quel point nous rentrons dans un cycle de perturbations liées aux changements climatiques (phénomènes aléatoires, plus puissants, plus nombreux et ce quelles que soient les périodes de l'année).

Non ce n'est pas le bon sens populaire qui permettra de gérer ces nouveaux phénomènes. Nous devons faire confiance aux techniciens des syndicats de gestion de l'eau, à leurs savoir-faire et à leurs études techniques. Le traitement d'une inondation de ruissellement en haut de vallée (curage et nettoyage des fossés) ne peut pas être la solution pour les bas de vallée, surtout quand les terres sont gorgées d'eau pendant plusieurs mois (Par exemple, l'implantation d'une zone d'expansion de crue (de préférence naturelle), si elle est proposée par les professionnels, doit être réalisée dans les délais qui respecte le réglementaire).

Au delà du fonds d'urgence de 50 millions d'euros annoncés par Christophe Béchu, des aides techniques doivent être organisées et apportées aux communes subissant ces phénomènes. On doit faire en sorte que les habitants puissent rester dans leurs habitations.

Les Régions et les départements doivent, d'ores et déjà, budgétiser des investissements conséquents en relais et complément des investissements de l'Etat et de l'Europe, dans le cadre d'un véritable plan de bataille contre le réchauffement climatique et d'une prise en compte réelle des premières mesures d'adaptation à mettre en place.

Il nous paraît important de procéder à une révision conséquente des Plans de Prévention des Risques Inondations (PPRI). Les zones rouges (interdiction de bâtir) doivent être rappelées aux responsables des territoires et nous devons veiller à ce qu'elles soient respectées. Certaines zones bleues (constructions autorisées sous conditions) doivent être réétudiées pour certaines et sans doute être classées en zones rouges.

/ ...

... /

Nous devons proposer des plans locaux de sauvegarde inondations. Des aides à la prévention contre les inondations doivent être mises en place par les institutions.

Les projets d'urbanisme doivent prendre en compte les phénomènes d'imperméabilisation.

Les ZAN (voir rubrique « C'est à lire ») sont indispensables et nous devons renforcer et respecter la loi Climat et résilience du 22 août 2021. Les responsables politiques doivent, aujourd'hui, s'attacher à respecter la loi et la mettre en œuvre dans leurs territoires. Par exemple, en généralisant les parkings alvéolés et en les imposant aux zones commerciales.

On doit également réinvestir les friches industrielles et agricoles même si le coût de dépollution est conséquent, plutôt que d'en rester à l'abandon et de leur préférer de nouvelles constructions. On doit également pouvoir renaturaliser les tronçons de route abandonnés ou inutilisés

Pour compléter ce propos, ajoutons que la désartificialisation permet aussi aux sols de "respirer" et donc de "revivre". Ce qui leur permet de remplir à nouveau leur fonction de séquestration du carbone.

Il est important de refaçonner nos paysages pour respecter réellement les espaces agricoles et les espaces naturels (investissement dans la réimplantation des haies, notamment dans les territoires ruraux les plus sensibles.

Quant aux milieux agricoles, il est grand temps de mettre en place des pratiques connues et proposées par l'INRA depuis les années 80 pour le labourage, notamment sur les terrains pentus. Il est grand temps de développer les méthodes conduisant à la transition agro-écologique et alimentaire pour répondre aux enjeux environnementaux et la méthode « 4 pour 1000 » pour permettre le stockage du carbone dans le sol.

Les aides accordées doivent inclure des conditions liées à l'environnement, et aujourd'hui au climat (éco-conditionnalité des aides).

L'ensemble de ces premières mesures ne sont pas anodines pour répondre à l'attente contre les inondations et permettre de s'engager réellement dans l'atténuation du réchauffement climatique.

Nos élus et responsables politiques ont un rôle important et essentiel pour l'avenir. Il est évident qu'il va leur falloir beaucoup de courage, notamment celui de savoir dire non quand la prévention des risques est remise en question.

Alain Dubois
Président des Acteurs Régionaux
du Développement Durable
Comité 21
www.ardd.eu



Les Acteurs Régionaux du développement Durable sont heureux d'accueillir Bertrand Zuindeau au sein de son [Comité d'honneur des Acteurs Régionaux du Développement Durable](#).

Bertrand est actuellement conseiller technique dans une Collectivité territoriale. Docteur en économie, universitaire pendant vingt ans travaillant dans le domaine de l'économie de

l'environnement et du développement durable, il est auteur de nombreuses publications sur ces sujets.

Bertrand est également auteur de romans, en particulier, en 2022, [Paradosis, roman d'anticipation – ed. Librinova - 2022](#)

Bienvenue à toi Bertrand, c'est un très grand honneur pour nous.



Les Bureaux du Cœur : quand le social sollicite l'économique sans lui demander d'argent...

Les Bureaux du Cœur offrent un sas de plusieurs semaines à plusieurs mois à des personnes en précarité. Accueillis, les invité-e-s peuvent alors se concentrer sur leur vie professionnelle et leur réinsertion. En parallèle, les partenaires associatifs se chargent à la fois de proposer des solutions d'accueil à leurs bénéficiaires éligibles, de s'assurer du bon respect des règles de vie et de réaliser un suivi social régulier de l'invité-e. [Lire la suite ...](#)



Vous voulez vous engager auprès d'eux : [cliquer ici](#)



Colère agricole : posons un diagnostic juste pour proposer des solutions efficaces ! Propositions de la FNH



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Depuis le weekend dernier, de nombreux agriculteurs manifestent leur colère et leur désarroi en France et en Europe. Certains n'hésitent pas à pointer les normes environnementales françaises et européennes, comme source principale de la colère agricole. Face au déluge d'informations dont nous sommes submergés, la Fondation vous propose un décryptage de cette crise, de ses causes profondes et des solutions que nous défendons pour sortir l'agriculture de l'impasse. [Lire la suite ...](#)



MAIF Mag N° 194 : Informer – Contribuer – Inspirer

Dans le magazine des sociétaires de la MAIF, un certain nombre d'articles militants dont un dossier sur la réparation des produits, plutôt que de les jeter.

- Notre dossier : Réparer c'est mieux que jeter !
- Bon pour votre portefeuille et la planète : nos partenaires à votre service
- Les premiers projets financés par notre dividende écologique
- Mon téléphone est cassé, que faire ?
- Bientôt la fin de la carte verte
- L'interview de Joris Clerté, le dessinateur de nos bonshommes MAIF



[Lire le magazine de janvier 2024](#)

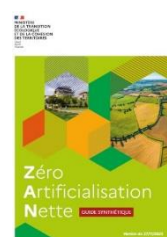


Zéro Artificialisation Nette : Guide synthétique

Pour assurer la bonne appropriation de la réforme "zéro artificialisation nette", le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires publie un guide synthétique sur le ZAN.

Un [guide pratique](#) qui présente en 16 pages les points essentiels de la réforme : la définition et la mesure de la consommation d'ENAF et de l'artificialisation nette, la planification de leur réduction dans le cadre des schémas régionaux et des documents d'urbanisme locaux, la mobilisation des leviers (densité, nature en ville, activités économiques, friches...) ainsi que l'accompagnement des collectivités, notamment en ingénierie et en outils budgétaires et fiscaux.

4 fascicules de mise en œuvre, publiés par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, sont disponibles l'ensemble des acteurs, notamment les services de l'Etat et les collectivités, responsables de la mise en œuvre de la réforme « zéro artificialisation nette » des sols :



[Fascicule 1 : Définir et Observer](#)

[Fascicule 2 : Planifier](#)

[Fascicule 3 : Mobiliser](#)

[Fascicule 4 : Accompagner](#)

Note de lecture de [Dominique Bidou](#), initiateur et animateur du Dictionnaire du Développement Durable



Un monde immense : Comment les animaux perçoivent le monde

Un livre de Ed Yong, journaliste scientifique britannique, ©Les liens qui libèrent pour la traduction française, 2023

Un livre immense, pour un monde immense. Un monde à découvrir en entreprenant « le seul véritable voyage » selon Marcel Proust : « avoir d'autres yeux, voir l'univers avec les yeux d'un autre, de cent autres, voir les cent univers que chacun d'eux voit ». L'immensité est là. [Lire la suite ...](#)

CNRS Editions : Au sommaire du [N° 15 des Carnets de science, la revue du CNRS](#)

Deux articles que l'ARDD a retenus



Sandra Lavorel, une écologue au sommet

Récompensée pour ses travaux pionniers en écologie fonctionnelle, Sandra Lavorel est lauréate de la médaille d'or du CNRS 2023. Son obsession : le fonctionnement des écosystèmes et des services qu'ils sont susceptibles de rendre aux sociétés humaines. Son terrain de jeu favori : les Alpes, où elle mime les effets du réchauffement climatique sur les prairies d'altitude. [Lire la suite ...](#)

Penser des datacenters moins énergivores

Alors que le volume de données numériques croît à une vitesse vertigineuse, le projet Genesis explore de nouvelles pistes pour réduire leur impact énergétique. [Lire la suite ...](#)

2023 en neuf graphiques : les inégalités se creusent dans le monde



2023 en neuf graphiques : les inégalités se creusent dans le monde

Alors que 2022 avait été une année de fortes [incertitudes](#), 2023 sera placée sous le signe des inégalités. Après la pandémie de COVID-19 et des pertes dévastatrices, les économies peinent globalement à reprendre de la vigueur, plombées par les effets conjugués de multiples crises : changement climatique, conflits, insécurité alimentaire, pour n'en citer que quelques-unes. [Lire la suite ...](#)



Bilan 2023 du Pacte du Pouvoir de Vivre : Le pouvoir de vivre des citoyennes et des citoyens s'est-il amélioré en 2023 ? Pas pour celles et ceux qui en ont le plus besoin... [Lire la suite](#)





Plans de transition prudentiels : quelles suites après l'adoption de la directive sur les exigences de fonds propres



Ce billet revient sur l'opportunité majeure que représente les plans de transition prudentiels ainsi que le rôle déterminant que va jouer l'Autorité bancaire européenne. Il explicite pourquoi celle dernière devrait adopter une définition globale des plans de transition bancaires et comment ces plans devraient s'articuler avec les directives européennes sur le reporting de durabilité des entreprises (CSRD) et sur le devoir de vigilance (CSDDD).



Ouest France : EN IMAGES. 2023, l'année la plus chaude jamais enregistrée dans le monde

Incendies au Canada, vagues de chaleur en Arizona ou dans les eaux de Floride... L'année 2023 a été marquée par des records climatiques extrêmes. Retour en images sur les épisodes les plus significatifs des effets du réchauffement. [Lire la suite ...](#)



Le groupe Le Monde publie son bilan carbone

L'empreinte carbone du groupe de presse a fortement baissé en 2022 par rapport à 2019 à périmètre égal. L'usage d'appareils électroniques pour lire « Le Monde » compte à lui seul pour près de 40 % de ce bilan des émissions de gaz à effet de serre. [Lire la suite ...](#)



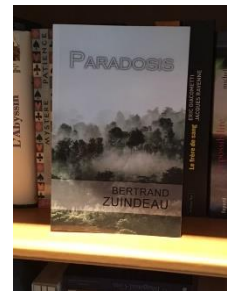
Paradosis de Bertrand Zuideau (Comité d'Honneur de l'ARDD)

Le Monde vers 2450...

Après une période de guerres et de catastrophes menant à l'effondrement, la vie renaît peu à peu ; les sociétés humaines se reconstituent.

Un matin, dans la cité de *Mons*, un corps est sorti de terre. C'est celui de Jan, Grand-Maître de l'Ordre initiatique *Paradosis*. Assassiné...

S'ensuivent soupçons, enquête, expéditions, autres morts inquiétantes... La peur emplit la cité...



« En Métamorphose » est un lieu qui regroupe trois grands courants œuvrant pour le développement durable.

Dominique Martin – Ferrari, déléguée régionale ARDD pour l'Occitanie y met à

disposition un centre de ressources sur l'environnement et le développement durable. Elle diffuse régulièrement une newsletter sur les actualités de l'écologie sur son site ([Cliquer-ici](#))





Energies fossiles : comment se dessine le monde d'après ? (58 mn)



Analyse et décryptage d'une transition énergétique mondiale devenue aujourd'hui inévitable, générant une nouvelle géopolitique des énergies et une course aux métaux rares.

Entretien avec : **Lucie Pinson** Fondatrice et directrice de l'ONG 'Reclaim Finance' et **Emmanuel Hache** Economiste à l'IFP EN (Energies Renouvelables), directeur de recherche à l'IRIS, spécialiste de l'Asie du Sud-Est. [Lire la suite ...](#)



France Info : Réchauffement climatique "On : a gagné la bataille contre la pandémie, je suis convaincu qu'on va gagner la bataille climatique", dit Jean Viard



On est entré dans un immense combat entre l'humanité et la nature que nous avons dérégulée. On nous l'avait annoncé, certains traînaient un peu la patte, puis est arrivée la grande pandémie qui a démontré qu'on pouvait tous se battre ensemble, à 5 milliards sur la planète ; c'est une force. La COP 28, malgré des appréciations diverses, a ouvert des portes, même si elles restent étroites... [Ecouter l'interview ...](#)



Le Monde – Chaleur Humaine : Climat : comment nous faire (vraiment) préférer le train ?

Développer le train est sans conteste l'une des clefs de la transition. Mais cela s'avère plus facile à dire qu'à mettre en oeuvre. Quel rôle peut jouer le train dans la transition climatique ? Pourquoi reste-t-il aussi cher ? Comment faire pour le rendre plus abordable, plus présent dans nos vies et plus pratique ?



Béatrice Jarrige est consultante, spécialiste du ferroviaire, elle a travaillé pendant près de 15 ans à la SNCF, où elle a notamment été chef économiste. Elle a coordonné un long rapport pour le cercle de réflexion le Shift project sur la mobilité longue distance en 2022.



Face au changement climatique, accélérer une adaptation systémique et juste

Le CESE a apporté sa contribution à l'élaboration du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) 3 prévu pour fin 2023-début 2024. Les défis de l'adaptation au changement climatique sont d'une telle ampleur qu'il revient aux pouvoirs publics, Etat et collectivités territoriales, et à l'ensemble de la société de s'en saisir, de les accepter et de les relever. L'enjeu est de passer d'une adaptation réactive à une adaptation anticipatrice.

Visionnez la présentation de Soraya Duboc (CFDT), co-rapporteuse de cet avis adopté avec 122 voix pour et 2 abstentions lors de l'assemblée plénière du CESE du 14 novembre 2023.



Comment la transition écologique impacte-t-elle le marché du travail ?



La transition écologique aura des impacts majeurs sur le marché du travail, notamment en termes de réallocations d'emplois et de compétences requises. Bien que les emplois directement touchés par cette transition devraient représenter une part relativement limitée de l'emploi total, les effets indirects pourraient être plus conséquents, affectant de manière très différenciée les secteurs, les territoires et in fine les travailleurs. L'anticipation et l'accompagnement de ces changements seront donc cruciaux pour réussir une transition juste.

Comment anticiper et préparer les travailleurs et les employeurs aux changements induits par la transition écologique ? Comment soutenir les secteurs les plus impactés par cette transition ?

Comment les politiques publiques peuvent-elles garantir que la transition écologique aille de pair avec développement de l'emploi (de qualité) ? ([revoir la vidéo](#))



Des arbres pour le climat et la biodiversité

Nous ne sommes plus au mois de Novembre mais [Les Acteurs Régionaux du Développement Durable](#) vous donnent rendez-vous pour une plantation de 1000 arbres sur la commune de Petite Forêt. Avec Sandrine Gombert, maire, les agents de la commune et les franc-Forésiens nous investirons pour le climat et la réhabilitation de la biodiversité.

les Jeudi 15 et vendredi 16 Février 2024,

dans le cadre de l'opération « Des arbres pour le climat et la biodiversité » initiée en 2019 par l'ARDD, une nouvelle plantation d'arbres sur le territoire de Petite-Forêt en coordination avec la commune.

Ce seront environ 1000 arbres qui seront plantés dans un espace qui a été marqué par l'industrie lourde et l'urbanisation.

Cette plantation comme de nombreux projets identiques feront au final que nos paysages du Nord continueront à exister, à favoriser la biodiversité et à permettre la séquestration du carbone pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique. Dans 20 ans nos arbres marqueront ainsi une nouvelle histoire du Hainaut et c'est une belle chose dans le contexte que nous connaissons de dégradation générale de notre environnement.

Nous sommes très heureux que cette initiative soit soutenue et orchestrée par la municipalité de Petite Forêt avec une forte implication de Sandrine Gombert, sa maire et de l'ensemble du conseil municipal.



Collectif Inter-Bailleurs pour l'éco-transition

Atelier réservé aux structures adhérentes

Le 1^{er} février 2024, de 14h00 à 16h00, (Lieu à définir)

Le CD2E anime un collectif inter-bailleurs pour l'éco-transition.

L'objectif de ce groupe est de partager les pratiques des uns et des autres en vue de faciliter la reproduction, et donc la massification, des opérations vertueuses. Cela permet de s'appuyer sur les expériences des autres pour aller plus vite et plus loin. [Lire la suite et inscription ...](#)



7^{ème} rencontre du club de la mel – réemploi et recyclage dans le secteur du bâtiment

Le 6 février 2024, de 10h00 à 12h30, Lille (59)

Un changement de cadre en faveur de l'économie circulaire

Le secteur du bâtiment se place en 2^{ème} position des producteurs de déchets en France. Les déchets du bâtiment (hors TP) représentent plus de 45 millions de tonnes par an au niveau national. Cependant, hormis pour certains déchets inertes, représentant les plus grosses quantités, la plupart des filières n'atteignent pas les objectifs de valorisation affichés.

Promulguée en 2020, la [loi AGECE](#) prend de nouvelles mesures en faveur d'une nouvelle gestion des déchets avec le démarrage des filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour le secteur du bâtiment. Les éco-organismes qui collectent l'éco-participation et ont la charge de coordonner cette REP ont reçu leur agrément en octobre 2022. En mai 2023, cette REP prend effet et démarre officiellement. [Lire la suite et inscription ...](#)

[WEBINAIRE] Présentation du guide « En entreprise, comment s'engager dans un parcours d'adaptation au changement climatique ? »



ADEME, Entreprises pour l'Environnement (EpE) en partenariat avec le Ministère en charge de la Transition Ecologique vous donnent rendez-vous :

le mercredi 7 février 2024 de 14h30 à 16h00

· sur Teams (le lien de connexion sera envoyé quelques jours avant l'événement), pour le webinaire de présentation du guide « En entreprise, comment s'engager dans un parcours d'adaptation au changement climatique ? » regroupant 30 témoignages d'entreprises de toutes tailles, de maturités et de secteurs différents qui se sont engagées dans un parcours d'adaptation.

Le Webinaire sera animé par les Bureaux d'études ACTERRA et Rachel Jouan Daniel de Climate Adaptation Consulting. Formulaire d'inscription : <https://lnkd.in/eab6x87s>.





Baromètre « Forfait mobilités durables » édition 2024

Quelle est la part des employeurs privés ayant déployé le FMD ? Quel est le montant moyen du FMD dans les entreprises qui l'ont mis en place ou qui l'envisagent ? Quels sont les principaux modes de déplacement utilisés par les bénéficiaires du FMD ?



Inscrivez-vous et participez au webinaire de [PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE](#)

Jeudi 8 février 2024 (10h - 11h)

4ÈME SESSION DU BOOSTER DU RÉEMPLOI DES HAUTS-DE-FRANCE

Atelier réservé aux structures adhérentes au booster du réemploi des Hauts de France

Le 13 février 2024, de 14h00 à 16h00, Croix (59)

Maîtres d'ouvrage, vous voulez vous lancer dans le réemploi mais vous avez l'impression d'être démuni face à sa complexité et sa mise en pratique ? Le CD2E et A4MT vous invitent à faire partie de la première promotion de maîtres d'ouvrage du Booster du réemploi des Hauts-de-France ! [Lire la suite et modalités d'inscription...](#)



Les zones à faible émission : quels aménagements possibles ?

Rendez-vous le 15 février 2024 de 10h30 à 12h00

Ce sont actuellement 12 métropoles qui ont institué une zone à faible émission mobilité (ZFE-m), dans laquelle la circulation des véhicules les plus polluants peut être restreinte. D'ici fin 2024, d'autres grandes agglomérations doivent instituer ce régime, avec pour objectif une réduction de 40% de la pollution de l'air. Mais certaines voix se sont élevées pour contester notamment la pertinence du calendrier imposé ; une proposition de loi a été déposée cet été 2023 au Sénat, visant à proposer des aménagements. [Lire la suite ...](#)



CONNAÎTRE L'ESSENTIEL SUR LES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES PARTICIPATIFS ET CITOYENS – ABBEVILLE (80)

Introduction sur les différents modèles de projets participatifs et la valeur ajoutée des projets citoyens

Le 15/02/2024, de 9h00 à 17h30, Abbeville (80)

Objectifs de la formation : Fournir l'essentiel des informations nécessaires à la compréhension de la dynamique des projets participatifs et citoyens en France afin que le participant puisse l'intégrer aux actions futures de sa structure :



Accompagner la dynamique des projets citoyens au sein du territoire en lien avec les acteurs locaux et les documents de planification Comprendre le contexte législatif et réglementaire Savoir décrire les particularités d'un montage citoyen et ses retombées. [Lire la suite ...](#)



ZAN : quel est l'objet des décrets publiés en novembre 2023 ?

Constat : La loi Climat et résilience de 2021 a fixé un objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) des sols en France à l'horizon 2050. Il s'agit ainsi de limiter la conversion d'espaces naturels, agricoles ou forestiers, en espaces urbanisés, aux termes d'un calendrier progressif.



En application de cette loi, le Gouvernement a défini les conditions de mise en œuvre de cet objectif sur le territoire par deux décrets du 29 avril 2022 dont certaines dispositions, relatives à l'identification des zones artificialisées ont été censurées par le Conseil d'Etat, saisi par l'AMF.

À la suite de la promulgation de la loi visant à faciliter la mise en œuvre du ZAN du 20 juillet 2023, et après la décision du Conseil d'État le 4 octobre 2023 sur le recours de l'AMF, trois décrets sont parus. [Lire la suite ...](#)



Atmo Hauts de France : Nos bonnes résolutions pour l'air en 2024

L'injonction des bonnes résolutions résonne comme le doux écho de l'espoir et de la possibilité de changement. Parmi les nombreux objectifs que l'on se fixe pour améliorer notre bien-être personnel, pourquoi ne pas étendre nos aspirations à quelque chose de plus vaste, qui impacte non seulement notre quotidien mais aussi l'environnement que nous partageons ? [Lire la suite ...](#)



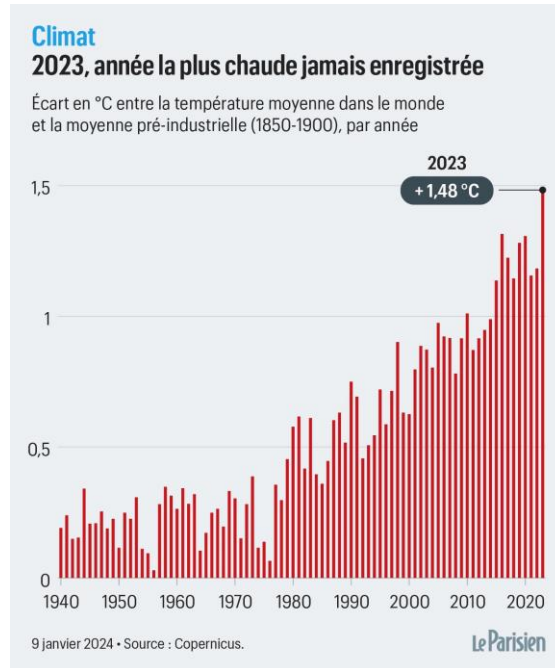
Ministère de l'Economie et des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique

Ce qui change au 1^{er} Janvier 2024 en matière « d'écologie fiscale – Volet Transition Ecologique ». Évolution de l'aide MaPrimeRénov', revalorisation du barème de l'impôt sur le revenu, leasing auto à 100 euros par mois, création d'un plan d'épargne « avenir climat » réservé aux moins de 21 ans... [Lire la suite – Volet Transition Ecologique ...](#)





Le Parisien : Climat : le seuil de +1,5 °C quasiment atteint en 2023, année la plus chaude jamais mesurée dans le monde



H2 – Mobile : Carte des stations à hydrogène en France [Lire la suite ...](#)



Une Fresque de la Culture pour sensibiliser le secteur au changement climatique

Comme tous les secteurs, celui de la culture doit réinventer ses manières de travailler pour réduire son impact mais aussi sa vulnérabilité face au dérèglement climatique. Pour aider les professionnels à comprendre les enjeux de la transition liés à leurs métiers, et surtout à identifier des leviers d'action concrets et durables à mobiliser, le cluster d'entreprises culturelles Le Damier a imaginé une Fresque de la Culture. Inspirée de la Fresque du Climat, ... [Lire la suite ...](#)



Achat d'un véhicule : comment fonctionne le bonus écologique ?

Afin de favoriser l'acquisition de véhicules propres, une aide dite « bonus écologique » accompagne l'acquisition de véhicules zéro émission. Comment pouvez-vous en bénéficier ? On fait le point pour 2024... [Lire la suite](#)



economie.gouv.fr



Bâtiments, cantine, trajets : comment mieux adapter l'école au changement climatique ?

Un rapport parlementaire publie des pistes pour adapter l'école au réchauffement climatique. À la fois lieu d'apprentissage et "réservoir" pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, l'école doit



renforcer la transition écologique. Quelles sont les mesures proposées ? ... [Lire la suite](#)

Déplacements domicile-travail : quel niveau de pollution pour les trajets du quotidien ?

Une récente étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) analyse l'impact des transports domicile-travail sur la pollution de l'air. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont nettement plus élevées dans les couronnes autour des pôles urbains... [Lire la suite](#)





En soutenant les Acteurs Régionaux du Développement Durable, vous participez directement à rendre possible la construction du « Bien Commun » avec la volonté d'un développement durable et permettez ainsi à l'ARDD de poursuivre et d'amplifier ses actions d'intérêt général.

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 66 % pour les particuliers dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour les entreprises, cette réduction est égale à 60 % des versements pris dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

arts 200-1A et 238-1-bis du code général des impôts.

Les Acteurs Régionaux du Développement Durable sont reconnus d'Intérêt Général

[Cliquez ici pour soutenir l'ARDD](#)



**Association des Acteurs Régionaux
du Développement Durable**

Reconnue d'intérêt général

7 rue du Loose Veld 59190 Hazebrouck

Tél : 06 08 47 14 88 - contact@ardd.eu